

FORMATION	RECHERCHE ET SAUVETAGE D'UN POMPIER EN DÉTRESSE	GESTION D'UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION RAPIDE
CLIENTÈLE CIBLE	Pompiers	Officiers
PRÉALABLES	Pompier I Autosauvetage	Officier I ou Officier non urbain Autosauvetage
NOMBRE DE CANDIDATS	15 Les pompiers sont sélectionnés par le service de sécurité incendie (SSI)	5 Les officiers sont sélectionnés par le service de sécurité incendie (SSI)
DURÉE	24 heures	24 heures
RATIO INSTRUCTEUR/CANDIDATS	Théorie : 1/15 Pratique : 1/5	Théorie : 1/5 Pratique : 1/1
RESSOURCES MATÉRIELLES	<u>Matériel fourni par le SSI</u> : local avec projecteur, accès à un terrain extérieur, accès à un bâtiment de 2 étages (par ex. une école élémentaire), tenue intégrale de combat d'incendie pour chaque pompier, radios portatives, lampes de poche, dispositifs d'alarme personnelle, bâche, une autopompe avec tuyaux. <u>Matériel fourni par l'équipe de formation</u> : module de formation, sac de ravitaillement (bouteille d'air, connecteur universel UAC, connecteurs copain-copain, adaptateur), sac de corde de recherche, sangle tout usage.	Tenue intégrale de combat d'incendie pour chaque officier, table de commandement (PC), radios portatives.
DESCRIPTION DU COURS	Malgré toutes les mesures de sécurité qui sont prises pendant le combat d'un incendie, il peut arriver qu'un pompier se retrouve dans une situation critique. S'il est en mesure de le faire, le pompier lancera un appel de détresse et il tentera de s'en sortir en pratiquant des techniques d'autosauvetage. Le pompier qui n'est pas en mesure de se sauver lui-même doit être secouru par une équipe prête à le faire de façon rapide, efficace et sécuritaire.	L'officier qui entend un appel de détresse au cours d'une intervention se retrouve vite dans une situation complexe. Il doit répondre de toute urgence à l'appel de détresse tout en continuant de gérer le combat d'incendie. En tenant compte du personnel présent sur les lieux, l'officier doit adapter la structure de commandement qu'il avait établie de manière à pouvoir allouer et gérer des ressources pour répondre à l'appel.

FORMATION	RECHERCHE ET SAUVETAGE D'UN POMPIER EN DÉTRESSE	GESTION D'UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION RAPIDE
<p>DESCRIPTION DU COURS (SUITE)</p>	<p>Au terme de cette formation, le pompier sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se préparer à intervenir à une opération de sauvetage d'un pompier en détresse; - rechercher le pompier en détresse dans le bâtiment; - assurer l'alimentation en air du pompier en détresse; - déplacer le pompier en détresse avec le dispositif <i>DRD</i>, la technique de l'ours et la technique en bandoulière; déplacer le pompier dans un escalier; - évacuer le pompier en détresse par une fenêtre, à partir d'un étage inférieur, par le trou d'un plancher et à partir du toit. - participer à l'analyse rétrospective de l'intervention. 	<p>Au terme de cette formation, l'officier sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une équipe d'intervention rapide; - recevoir un appel de détresse; - planifier le sauvetage en fonction du personnel disponible; - mettre en œuvre le plan de sauvetage; - mettre fin à l'intervention de sauvetage.
<p>REMARQUE</p>	<p>Les exercices pratiques sur les techniques de déplacement et d'évacuation d'un pompier en détresse sont très exigeants. Les personnes doivent être en bonne disposition physique et mentale pour entreprendre ces apprentissages.</p>	
<p>FORMATEURS</p>	<p>L'équipe de RIT Formation</p>	
<p>HORAIRE</p>	<p>Jour 1 – 8 h : Explications et exercices sur les responsabilités de l'équipe d'intervention rapide aux différents stades d'une intervention; exercices sur l'alimentation en air et préparation du pompier à évacuer.</p> <p>Jour 2 – 8 h : Exercices des manoeuvres de recherche et de sauvetage d'un pompier en détresse.</p> <p>Jour 3 – 8 h : Exercices à partir de scénarios d'intervention dans lesquels les officiers gèrent les opérations de sauvetage et les pompiers effectuent les manoeuvres de sauvetage d'un pompier en détresse.</p>	
<p>COÛT DE LA FORMATION</p>	<p>Voir la <i>Grille tarifaire</i> en vigueur dans la section Boutique en ligne de notre site Web, à cette adresse : www.ecoledespompiers.gouv.qc.ca</p>	